

Seul le texte prononcé fait foi

31^{ème} session du Conseil des droits de l'homme
Segment de haut niveau

Déclaration de S.E. Monsieur
JEAN ASSELBORN

Ministre des Affaires étrangères et européennes
du Grand-Duché de Luxembourg

Genève, le 29 février 2016

Monsieur le Président,
Monsieur le Haut-Commissaire aux Droits de l'Homme,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Le Luxembourg s'associe à la déclaration prononcée par les Pays-Bas au nom de l'Union européenne.

Cette année, la commémoration du 10^{ème} anniversaire du Conseil des droits de l'homme nous offre une excellente occasion pour faire le point sur les réalisations achevées, mais aussi les chantiers qui restent ouverts. Nous célébrons également le 50^{ème} anniversaire du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et du Pacte international relatif aux droits civils et politiques.

Ces deux instruments juridiquement contraignants nous rappellent que chaque individu jouit de droits universels, indivisibles et inaliénables et qu'il incombe à chaque Etat de les respecter, et de les faire respecter. Notre Conseil est l'enceinte privilégiée où chaque Etat doit rendre compte de son action en la matière.

Monsieur le Président,

La **lutte contre la pauvreté** reste une priorité affirmée pour mon pays. Nous nous félicitons que l'éradication de la pauvreté reste une priorité absolue dans le nouveau programme ambitieux de développement durable d'ici à 2030, tout en y intégrant de manière horizontale la dimension de la protection et la promotion des droits de l'homme qui doit être mise en œuvre à travers une approche large et cohérente

fondée sur les droits de l'homme.

Cet Agenda 2030 doit être aussi mobilisateur que les Objectifs du Millénaire pour le Développement, tout en allant plus loin. La faim, la misère ou l'accès inégal à l'éducation et aux soins de santé, tout comme la menace de grande ampleur que font peser les changements climatiques sont intolérables. La promotion des droits économiques, sociaux et culturels doit rester un objectif prioritaire pour la réalisation duquel nous devons rester mobilisés.

Or, l'état actuel de notre monde est très loin d'un monde où personne ne sera laissé de côté. Dans nos efforts de **lutte contre toutes les discriminations** et toutes les exclusions, nous devons redoubler de vigilance pour éviter d'oublier et de laisser pour compte les plus vulnérables : les femmes et les enfants sont les principales victimes des conflits, des abus et des atrocités commises. Les mutilations génitales féminines, les mariages forcés, les abus et exploitations sexuelles, l'utilisation d'enfants dans les conflits, toutes les formes de violence contre eux, sont des abus et violations de leurs droits. Il faut lutter contre ces pratiques d'un autre âge.

Les violences sexuelles et sexistes, dans les conflits, mais également domestiques, doivent être combattues. De même, je suis particulièrement préoccupé par la tendance à criminaliser l'orientation sexuelle dans un certain nombre de pays. Les législations anti-LGBTI sont choquantes et devraient disparaître.

Un secteur dans lequel le Luxembourg se veut vigilant est celui du maintien du nécessaire équilibre entre la liberté individuelle et les objectifs sécuritaires. A ce titre, il revient au Conseil de placer **la lutte contre le terrorisme** dans le cadre du plein respect des standards universels des droits de l'homme. De graves violations des droits de l'homme commises pour atteindre des impératifs de sécurité à court

terme auraient pour effet de déstabiliser l'Etat de droit et d'instaurer un climat d'insécurité, tout en sapant les valeurs fondamentales de nos sociétés.

De même, j'estime que la **corruption** est un facteur responsable de l'instabilité, de la fragilité, de la criminalité et ainsi des abus et des violations des droits de l'Homme dans le monde. C'est l'antithèse des sociétés justes, inclusives et paisibles, basées sur le droit et non sur la force, que préconise l'objectif 16 de l'Agenda 2030. L'ONU doit mobiliser les États pour qu'ils s'acquittent de leur **responsabilité de protéger**.

Ce sont là quelques défis transversaux qu'il est du devoir de notre Conseil, mais aussi de tous les Etats, avec l'appui de la société civile, d'aborder avec détermination.

Monsieur le Président,

Ces défis transversaux sont importants, mais il y a évidemment des crises immédiates qui exigent notre pleine attention.

Depuis près de cinq ans maintenant, la **Syrie** est synonyme de guerre, de violence et de crise humanitaire. Des crimes de guerre sont commis chaque jour en toute impunité. Le Luxembourg soutient les travaux de la Commission d'enquête et souhaite que son mandat soit prolongé. Les puissances extérieures qui influencent les parties combattantes devraient, au lieu d'intervenir et de soutenir la guerre, œuvrer pour une solution politique entre les modérés : c'est la seule façon de résoudre ce conflit. Il y a désormais une lueur d'espoir que les pourparlers à Genève entre le régime et l'opposition syrienne puissent être réengagés. Cela dépend évidemment du respect du cessez-le-feu de samedi dernier. Mais pour la première fois depuis 2011, cette lueur d'espoir pourrait se développer dans le sens d'un arrêt

de la barbarie.

La mise en place d'une solution politique en Syrie permettrait également de s'attaquer aux causes profondes des migrations et des flux de réfugiés.

Cette **crise des réfugiés** - qui est une crise mondiale - met en premier lieu l'Union européenne et ses partenaires devant des défis, qui sont de taille, mais non insurmontables. Mais il faudra que toute la communauté internationale s'unisse pour faire face avec courage aux causes profondes des mouvements migratoires. A cet égard, il faut redoubler d'efforts pour trouver des solutions politiques à des conflits qui poussent les populations civiles à fuir et à chercher refuge dans des pays voisins ou plus loin. Il faut donner priorité à la lutte contre la pauvreté, les inégalités, la corruption, la répression politique et l'exclusion socio-économique.

L'Union européenne, quant à elle, devra gérer le défi de la crise migratoire en adoptant une approche européenne cohérente, et non nationale voire régionale, une approche fondée sur les principes de responsabilité et de solidarité ; une approche qui garantit le droit d'asile et le plus haut niveau de protection des droits de l'homme pour tous. Il y va des valeurs fondamentales propres à l'UE et notamment du droit inaliénable à la protection internationale - conformément à la Convention de Genève de 1951 - pour ceux qui fuient la guerre.

Monsieur le Président,

Le **sort du peuple palestinien** ne doit pas être oublié. L'urgence de voir naître un Etat palestinien viable, vivant dans la paix et la sécurité aux côtés de l'Etat d'Israël reste entière.

Le temps n'est pas aux actes unilatéraux qui nourrissent une logique de la défiance mutuelle. Les constructions illégales de colonies de peuplement, les destructions d'habitations et d'infrastructures palestiniennes en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est, doivent cesser. J'ai visité Gaza il y a peu. La vie pour 1,8 millions d'enfants et d'adultes, femmes et hommes, y est intenable. Enfermée, humiliée, sans espoir ni perspective, cette plus grande prison sur terre avec vue sur mer explosera à nouveau, comme cela s'est produit tous les deux à trois ans dans le passé. Avec pour conséquence une nouvelle fois des images de destruction massive et d'innombrables victimes, de misère, de haine et de terreur. Ce Conseil des droits de l'homme ne devrait-il pas lancer une initiative avec Israël, avec tous ceux dans ce grand pays qui comprennent que leur paix dépend de celle des Palestiniens, pour effacer enfin cette monstrueuse injustice sur notre planète ?

D'autres pays connaissent également des tensions et des troubles graves :

- Au **Burundi**, le gouvernement devrait suivre les recommandations pour la relance rapide d'un dialogue politique à l'extérieur du pays, sans exclusives, et accepter le déploiement d'une Mission politique spéciale de l'ONU, appuyée par l'Union africaine, avec une importante composante de police, d'Etat de droit et de protection des Droits de l'Homme.
- Au **Myanmar**, la transition démocratique doit se traduire par de véritables avancées en matière de garantie des Droits, notamment ceux des minorités ethniques ou religieuses comme les Rohingya. La transition doit aussi mettre fin à la domination de l'espace politique par l'armée.
- En **Iran**, le gouvernement devrait saisir la nouvelle dynamique politique et garantir les droits de tous, notamment de la communauté des Baha'i, dont la situation est intenable. L'augmentation du nombre des exécutions capitales,

notamment contre des mineurs, nous préoccupe au plus haut point. Le Luxembourg est opposé à la peine de mort en toute circonstance, de même qu'à la torture et les autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

- En **République populaire et démocratique de Corée**, le gouvernement doit s'ouvrir aux procédures spéciales de l'ONU et arrêter la répression violente contre sa propre population.

Monsieur le Président,

La défense des droits de l'homme est une obligation de chaque instant et pour chaque pays, y compris, et avant tout, sur son propre sol. Il va de soi que l'engagement du Luxembourg en matière des droits de l'homme passe également par un **important travail interne**. Nous avons soumis un rapport à mi-parcours sur la mise en œuvre du second cycle de l'EPU en automne dernier : il s'agit d'un exercice que nous prenons très au sérieux.

A côté de nos responsabilités au niveau national, le Luxembourg souhaite aussi s'engager de manière renforcée pour la protection et la promotion des droits de l'homme au niveau international : dans cet esprit, nous sommes candidats à un mandat de membre du Conseil des droits de l'homme pour la période 2022-2024. D'ici-là, nous entendons contribuer activement à la promotion et la protection de tous les droits de toutes les personnes.

Monsieur le Président,

Qu'il me soit permis de clore cette intervention en rendant un hommage appuyé aux

femmes et aux hommes qui s'engagent de par le monde, jour après jour, souvent dans des circonstances difficiles, voire dangereuses, en faveur des droits de l'homme. Ces défenseurs des droits de l'homme, ces représentants de la société civile ou encore lanceurs d'alerte, souvent menacés dans l'exercice de leur mission ou soumis à des tentatives de répressions inacceptables, méritent notre respect et notre soutien.

Ils trouvent un réconfort et un soutien moral constant dans l'action du Haut-Commissariat pour les droits de l'homme placé sous la conduite engagée du Haut-Commissaire Zeid Al Hussein, dont je tiens ici, en terminant, à saluer tout particulièrement le leadership !

Je vous remercie de votre attention.